









En quoi consiste une assurance-solde de crédit?

Une assurance solde de crédit est une forme d'assurance pour votre carte de crédit qui pourrait vous protéger contre des situations imprévues, comme une blessure grave, l'invalidité, le décès ou une perte d'emploi.

Pour être admissible à une assurance-solde de crédit, vous devez avoir 70 ans ou moins. Cependant, vous pourriez vous qualifier pour une couverture d'assurance limitée si vous avez plus de 70 ans.

Comment une assurance-solde de crédit vous protège

Si vous subissez une blessure grave ou une invalidité, ou si vous perdez votre emploi et vous éprouvez des difficultés à payer votre compte de carte de crédit, la compagnie d'assurance fera les versements minimums requis sur votre carte de crédit. Ceci peut vous aider à garder un bon pointage de crédit pendant que vous êtes incapable d'effectuer les versements. Habituellement, les conditions suivantes s'appliquent :

- la compagnie d'assurance effectuera les versements minimums requis jusqu'au moment où vous retournez au travail (dans certains cas, cette période se limite à un maximum de 24 mois), jusqu'à concurrence d'un bénéfice maximum (habituellement entre 5 000 \$ et 50 000 \$);
- avant la blessure, l'invalidité ou la perte d'emploi, vous deviez être un employé permanent et travailler un nombre minimum d'heures par semaine (habituellement au moins 20);
- votre compte de carte de crédit doit être en règle.

Si vous perdez la vie ou vous contractez une maladie grave, la compagnie d'assurance paiera le solde de votre carte de crédit dû au moment de votre décès ou maladie, pour que les membres de votre famille ne soient pas tenus responsables de le payer. Habituellement, les conditions suivantes s'appliquent:

- la compagnie d'assurance paiera votre dette de carte de crédit jusqu'à concurrence d'un bénéfice maximum (habituellement entre 5 000 \$ et 50 000 \$);
- la couverture d'assurance se limite normalement à des maladies graves telles le cancer, la sclérose en plaques, la paralysie, la dystrophie musculaire, et d'autres conditions médicales sérieuses;
- avant de faire la demande de l'assurance-solde de crédit, vous ne deviez pas avoir une condition médicale préexistante.

La liste complète des blessures ou des maladies couvertes par l'assurance, et les termes et conditions de couverture, seront détaillés dans votre contrat d'assurance-solde de crédit ou dans votre certificat d'assurance.

Une assurance-solde de crédit est-elle nécessaire?

L'assurance-solde de crédit coûte normalement plus cher que les formes régulières d'assurance-vie ou d'assurance invalidité. Elle ne vous sera probablement pas nécessaire si :

- vous êtes protégé par une autre police d'assurance-vie qui contribuera à payer vos dettes en cas de décès ou d'invalidité (par exemple, par l'intermédiaire de votre employeur);
- vous pensez obtenir assez de revenus d'autres sources (par exemple, d'une location de propriété, d'épargnes accumulés ou d'investissements) pour effectuer le versement minimum requis chaque mois sur votre carte de crédit si vous tombez malade ou perdez votre emploi.

Le coût d'une assurance-solde de crédit

Comme les autres formes d'assurances, vous devez payer des frais mensuels, qu'on appelle une « prime ». Cette prime varie selon l'émetteur de cartes de crédit (de 0,29 \$ à 1,49 \$ pour chaque 100 \$ de solde impayé sur votre carte de crédit). La prime est portée directement sur votre compte de carte de crédit chaque mois. Pour savoir le montant exact de la prime demandée par votre émetteur de carte de crédit pour une assurance-solde de crédit, voir le tableau comparatif dans ce livret.

La prime variera chaque mois, dépendant du solde impayé : moins votre solde impayé est élevé, moins la prime sera élevée. Si vous reportez un gros montant de mois en mois sur votre carte de crédit, les primes d'assurance-solde de crédit peuvent s'accumuler vite. L'exemple fourni ci-dessous démontre comment se calcule la prime pour des différents soldes impayés et combien elle peut représenter par an, en supposant que votre solde mensuel impayé demeure constant.

Exemple : ce que coûte une assurance-solde de crédit							
Solde impayé du mois précédent (\$)	Prime mensuelle ¹ (solde impayé du mois précédent ÷ 100 \$ x 0,89 \$) (\$)	Coût annuel approximatif ² (prime mensuelle x 12 mois) (\$)					
_	0,00	0,00					
100	0,89	10,68					
500	4,45	53,40					
1 000	8,90	106,80					
2 500	22,25	267,00					
5 000	44,50	534,00					
10 000	89,00	1 068,00					

¹ D'après une moyenne de 0,89 \$ par tranche de 100 \$ de solde impayé, établie à l'échelle de l'industrie en juin 2006.

Si le solde de votre carte de crédit se rapproche de votre limite de crédit, vous devriez faire attention – la prime mensuelle pour votre assurance-solde de crédit pourrait vous amener à dépasser votre limite de crédit. En pareil cas, votre émetteur de cartes de crédit pourrait vous imposer des frais de « dépassement de limite ». Pour savoir si votre émetteur vous imposerait ces frais, voir les tableaux comparatifs inclus dans cette trousse : Frais de service sur les transactions effectuées par cartes de crédit.

² En supposant que votre solde mensuel impayé demeure constant.

Comment soumettre une réclamation

Si vous perdez la vie, tombez gravement malade, perdez votre emploi ou subissez un accident, vous (ou quelqu'un qui vous représente) devez en informer la compagnie d'assurance immédiatement. La compagnie d'assurance vous demandera (ou demandera à votre représentant, si tel est le cas) de remplir un formulaire de réclamation, habituellement dans les 90 jours suivant le décès, la perte d'emploi ou le diagnostic médical.

Avant de soumettre une réclamation, vous ou votre représentant devriez lire attentivement le contrat ou le certificat d'assurance afin d'avoir toute la documentation nécessaire à l'appui de la réclamation. Dans la plupart des cas, une preuve de votre décès, blessure, invalidité ou perte d'emploi doit être soumise dans la forme d'un rapport d'autopsie ou d'une lettre de votre médecin ou de votre ancien employeur. Quoiqu'un examen médical ne soit pas requis lorsque vous faites la demande d'une assurance-solde de crédit, la compagnie d'assurance pourrait exiger que vous subissiez un examen médical, effectué par un médecin de son choix, avant qu'elle ne vous verse des prestations.

Les prestations commencent normalement 30 jours civils après l'invalidité ou la perte d'emploi.

Comment vous procurer une assurance-solde de crédit

L'assurance-solde de crédit vous est habituellement offerte au moment de votre adhésion à une nouvelle carte de crédit. Vous pouvez également demander à votre émetteur de cartes de crédit de souscrire à une assurance-solde de crédit sur votre carte actuelle à n'importe quel moment.

Lorsque l'assurance entre en vigueur, vous avez habituellement une « période d'essai sans risque » de 30 jours, pendant laquelle vous pouvez annuler la police et obtenir un remboursement des primes d'assurance que vous avez déboursées. Vous pouvez annuler une police d'assurance-solde de crédit à n'importe quel moment en communiquant avec votre émetteur de cartes de crédit.

Une assurance-solde de crédit ne constitue pas une condition à remplir pour obtenir une carte de crédit.

Des conseils avant de faire la demande d'une assurance-solde de crédit

Avant de faire la demande pour une assurance-solde de crédit, il est important de comprendre le coût par 100 \$ de solde impayé, l'âge minimum d'admissibilité et le montant maximum que la compagnie paiera en bénéfices. De plus, demandez à votre émetteur de cartes de crédit (ou vérifiez votre contrat d'assurance dans les 30 jours après l'obtention de la police) :

- ce qui est couvert par l'assurance;
- les conditions à satisfaire pour obtenir des prestations;
- quelles maladies ou déficiences sont couvertes par l'assurance;
- si votre conjoint(e) ou le détenteur d'une carte supplémentaire est également protégé(e);
- quand et comment les prestations sont versées;
- quelle est la période maximale pour laquelle les prestations sont versées.

Assurance-solde de crédit

Société émettrice	Type de carte	Nom de la police d'assurance-solde de crédit	Prime mensuelle ¹ (par 100 \$ de solde impayé) (\$)	Âge d'admissibilité ²	Bénéfice maximum (\$)
Banque Alterna	Toutes les cartes	Crédit Sage	0,99	Moins de 70 ans	30 000
Banque Amex du Canada	Toutes les cartes (sauf les cartes de paiement)	Amex Account Protector (pour travailleurs autonomes)	0,79	Moins de 70 ans	10 000
Banque Amex du Canada	Toutes les cartes (sauf les cartes de paiement)	Assurance-solde	0,89	Moins de 66 ans	10 000
Banque Capital One	Platine	Assurance-solde	0,75	Moins de 70 ans	10 000
Banque Capital One	Or, Avec garantie	Assurance-solde	0,94	Moins de 70 ans	10 000
Banque CIBC	Toutes les cartes (sauf les cartes en dollars américains)	Assurance paiements	0,89	Moins de 65 ans	10 000
Banque HSBC Canada	Toutes les cartes	Assurance-crédit Sans Souci	0,79	Moins de 65 ans	25 000
Banque Laurentienne	Toutes les cartes	Assurpaiement	0,82	Moins de 65 ans	15 000
Banque le Choix du Président	Standard	Protection de solde	0,99	Moins de 65 ans	15 000
Banque MBNA Canada	Toutes les cartes	Crédit Sage	0,99	Moins de 70 ans	30 000
Banque Nationale	Toutes les cartes	Assurance paiement	0,99	Moins de 65 ans	50 000
Banque Nationale	Toutes les cartes	Assurance paiement 65+	0,29	65 ans et plus	10 000
Banque Nationale	Toutes les cartes	Assurance paiement Option Économique	0,49	Moins de 65 ans	50 000
Banque Nationale	Toutes les cartes	Assurance paiement - Autonome	0,79	Moins de 65 ans	50 000
Banque Royale	Toutes les cartes (sauf les cartes en dollars américains)	Protection-solde	0,89 ³	Moins de 65 ans	15 000
Banque Scotia	Toutes les cartes	Assurance-solde	0,75	Moins de 65 ans	20 000
BMO Banque de Montréal	Toutes les cartes	Assurance-solde	0,94	Moins de 65 ans	10 000

Assurance-solde de crédit

Société émettrice	Type de carte	Nom de la police d'assurance-solde de crédit	Prime mensuelle ¹ (par 100 \$ de solde impayé) (\$)	Âge d'admissibilité ²	Bénéfice maximum (\$)
Caisse Alterna	Toutes les cartes	Crédit Sage	0,99	Moins de 70 ans	30 000
Canadian Tire	Commerçant	Charge Gard	0,99	Moins de 66 ans	5 000
Canadian Tire	Standard	Credit Protector	0,99	Moins de 66 ans	10 000
Citibank Canada	Carte Diners Club International	N/D	N/D	N/D	N/D
Citibank Canada	Toutes les cartes (sauf la carte Diners Club International)	Credit Shield	0,89	Moins de 65 ans	10 000
Citizens Bank of Canada	Toutes les cartes	Balance Protection Plan	0,83	Moins de 70 ans	15 000
Coast Capital Savings	Toutes les cartes	Assurance-solde crédit particuliers	0,75	Moins de 65 ans	25 000
Desjardins	Toutes les cartes	Assurance-solde crédit particuliers	0,75	Moins de 65 ans	25 000
GE Money Canada	Carte de crédit HBC	Protection AccountGard	1,49	Moins de 70 ans	Illimité
Home Trust	Avec garantie	N/D	N/D	N/D	N/D
Irving Oil	Commerçant	Assurance-solde de crédit	0,89	Moins de 66 ans	5 000
JPMorgan Chase Bank NA	MasterCard Sears, Carte Sears	Régime d'assurance-crédit	1,29	Moins de 70 ans	10 000
Peoples Trust	Avec garantie	N/D	N/D	N/D	N-D
Société financière Wells Fargo Canada	Standard	Charge Gard	0,75	Moins de 65 ans	5 000
Société financière Wells Fargo Canada	Standard	Charge Gard Plus	0,99	Moins de 65 ans	5 000
TD Canada Trust	Toutes les cartes (sauf les cartes en dollars américains)	Assurance pour solde	0,69	Moins de 65 ans	10 000
Vancity Credit Union	Toutes les cartes	Balance Protection Plan	0,83	Moins de 70 ans	15 000

¹ Pour obtenir une protection pour votre conjoint ou un détenteur de carte supplémentaire, la prime mensuelle pourrait être plus élevée. Vérifiez votre certificat d'assurance pour savoir les conditions inhérentes à votre protection.

Vous pourriez vous qualifier pour des prestations de décès, de décès accidentel ou de mutilation si vous dépassez l'âge d'admissibilité. Vérifiez votre certificat d'assurance ou demandez à votre émetteur de cartes de crédit.

³ Prime mensuelle calculée par tranche de 100 \$ du solde moyen quotidien à la date du relevé.

N/D Ce service n'est pas disponible.



Comment communiquer avec nous

Agence de la consommation en matière financière du Canada 427, rue Laurier Ouest Édifice Enterprise, 6º étage Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Téléphone (sans frais) :1 866 461-2232Télécopieur (sans frais) :1 866 814-2224Site Web :www.acfc.gc.ca

Adresses électroniques

Renseignements généraux : info@acfc.gc.ca
Publications : pub@acfc.gc.ca



